



30 avr 2026 -19:13

Appartient à [Conseil des ministres du 30 avril 2026](#)

Nombre de places vacantes de magistrat en formation pour 2026-2027

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le nombre de places vacantes de magistrat en formation pour l'année judiciaire 2026-2027.

En tenant compte du contexte budgétaire actuel, des projections du nombre des nominations de base et du fait qu'une nomination ne peut intervenir qu'après une proposition motivée de la Commission de nomination et de désignation compétente du Conseil Supérieur de la Justice, le projet prévoit 58 places, réparties en 29 places francophones et 29 places néerlandophones.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

